

# (DÉ)FORMATION PROFESSIONNELLE

## PRÉPARER SA CANDIDATURE À LA DIRECTION D'UN LIEU OU D'UN FESTIVAL LABELLISÉ

### BRISONS LE PLAFOND DE VERRE

Cette formation est issue d'une **commission de travail** portée par plusieurs Fédérations Régionales des Arts de la Rue – Auvergne Rhône Alpes, Nouvelle Aquitaine, Île-de-France, Normandie, Occitanie, Hauts de France – et la Fédération Nationale qui portent sur les questions d'égalité Femmes-Hommes dans le domaine des arts de la rue.

### BUT DE LA FORMATION

La formation s'adresse à des femmes ou à toute personne se reconnaissant comme telle, désireuses d'**assumer la direction artistique** d'une structure labellisée par l'État et/ou une ou plusieurs collectivités locales, souhaitant **développer un projet artistique** dédié intégralement ou partiellement à la création artistique dans l'**espace public**. Elles sont rompues à la définition d'un projet artistique, à l'élaboration d'une programmation, elles connaissent et agissent dans les réseaux d'artistes et de professionnel·les.

La responsabilité d'une direction de lieu ou de festival implique que les **compétences artistiques** soient complétées par un certain nombre de savoir-faire et de connaissances de base sur des domaines qui se révèlent également **essentiels** pour piloter un établissement et en organiser et superviser les différentes dimensions : l'environnement institutionnel, le statut juridique de la structure, la stratégie budgétaire, la réglementation spécifique au secteur, le management de l'équipe...

Par ailleurs, les statistiques le montrent clairement, **un plafond de verre existe bel et bien**. L'accès aux postes de direction n'est pas également ouvert selon le genre. C'est pourquoi la formation se donne également pour but, au-delà de la dimension « compétences-métier », d'**aider ces personnes à préparer au mieux l'étape de la candidature** afin d'exprimer pleinement leur potentiel personnel pour réussir à intégrer ces postes de direction.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 1** Confirmer/valider et acquérir les compétences et les connaissances pour diriger une structure de programmation dédiée intégralement ou partiellement à la création artistique dans l'espace public
- 2** Identifier les démarches et s'appropriier les techniques et les attitudes pour présenter et soutenir efficacement sa candidature à ce type structure
- 3** Commencer à préparer la prise de fonction et la mise en œuvre de son projet

# MODULES DU PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

- Environnement institutionnel : 7 heures
- Environnement juridique et social : 10,5 heures
- Sécurité et ERP : 3,5 heures
- Stratégie budgétaire : 7 heures
- Approche stratégique et valorisation du projet : 3,5 heures
- Réseaux, acteurs et partenaires : 3,5 heures
- Organisation, fonctionnement, management : 10,5 heures
- Actualités des problématiques politiques et culturelles : 3,5 heures
- Formaliser son projet, candidater : 7 heures
- Réussir les entretiens : 7 heures
- Appropriation / Ajustement du projet de candidature : 2 x 3,5 heures

## PRÉ-REQUIS

- Candidates avec 4 à 5 ans d'expérience professionnelle
- Expérience liée à un organe de direction, sur des structures ayant un rayonnement régional à minima.

## DATES

- Du lundi 23 au vendredi 27 janvier 2023  
aux Ateliers Frappaz CNAREP de Villeurbanne (69)
- Du lundi 6 au vendredi 10 mars 2023  
à l'Usine CNAREP Tournefeuille/Toulouse Métropole (31)

## DURÉE

— 70h

## MODALITÉS DE CANDIDATURE



Inscription via le site internet de Superstrat  
Envoyer CV et lettre de motivation avant le 30 août 2022.  
Possibilité de prise en charge du coût de la formation via Pôle Emploi,  
AFDAS, employeur ou en financement personnel.  
Sélection des candidates fin septembre/début octobre 2022.

Les candidates retenues seront choisies par un comité de sélection paritaire.

